

Foix, le mardi 11 juin 2019

Aérodromes ariégeois : Le Département assume son rôle de « grand-frère »

Réunis en Commission permanente, les Conseillers Départementaux de l'Ariège ont attribué 117 050 € au Syndicat mixte de l'aérodrome de Pamiers Les Pujols et 50 000 € au Syndicat mixte de l'aérodrome d'Antichan au titre des contributions du Département pour l'année 2019. Ces montants correspondent à 50 % de la quote-part des charges financières assumées par les collectivités partenaires.

Le Département de l'Ariège confirme ainsi son rôle de « grand-frère » pour ces deux équipements structurants du territoire en matière de sécurité, de pratiques de loisirs et donc de soutien à l'économie locale.